

# Les immigrés occupent 7 % des emplois dans la région

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 207 • Novembre 2024

Près de 205 000 immigrés, majeurs et mineurs, vivent en Bourgogne-Franche-Comté, dont 76 600 travaillent. Ces derniers, sont moins de la moitié à avoir acquis la nationalité française. Les immigrés occupent surtout des emplois dans le nettoyage, le bâtiment, l'aide à domicile, l'hébergement, la restauration ou la santé, avec des conditions de travail souvent difficiles. Un quart des immigrés sont surdiplômés pour leur emploi.

## Des difficultés à trouver un emploi

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 204 500 habitants sont immigrés, c'est-à-dire qu'ils sont nés étrangers à l'étranger. Ils représentent 7,3 % de la population régionale, ce qui est comparable à la moyenne de France de province, mais moindre qu'en Île-de-France (21 %).

Un peu plus de 7 immigrés sur 10 ont entre 15 et 64 ans, contre 6 sur 10 pour les non-immigrés. À ces âges, ils sont moins souvent en activité que les non-immigrés. Cette différence s'explique notamment par une moindre présence des femmes immigrées parmi la **population active**. Elles se présentent moins souvent sur le marché du travail en raison d'un niveau de diplôme plus faible, un nombre d'enfants à charge plus élevé et parfois pour des raisons culturelles.

Dans leur ensemble, les immigrés rencontrent davantage de difficultés pour obtenir un emploi. En France, 11,2 % sont au chômage en 2023, plus que pour l'ensemble de la population, 7,4 %. Leur niveau de qualification est globalement moins élevé, ce qui nuit à leur employabilité. Par exemple, un tiers n'a aucun diplôme en Bourgogne-Franche-Comté, soit trois fois plus que les autres actifs en emploi.

## ► 1. Caractéristiques des immigrés et non-immigrés résidant en Bourgogne-Franche-Comté

Caractéristiques	Immigrés	Non-immigrés	Ensemble
<b>Population totale</b>	204 500	2 595 700	2 800 200
Proportion âgée de 15 à 64 ans (en %)	72,5	58,8	59,8
Population active de 15 à 64 ans	103 200	1 150 100	1 253 300
<b>Taux d'activité (en %)</b>	69,6	75,3	74,8
des femmes	62,1	73,3	72,3
des hommes	77,4	77,4	77,4
<b>Taux d'emploi (en %)</b>	55,9	68,0	66,9
des femmes	47,4	66,0	64,3
des hommes	64,6	70,0	69,5

Source : Insee, Recensement de la population 2021.

## 62 % des immigrés en emploi n'ont pas eu besoin de visa ou de titre de séjour pour travailler

Près de 76 600 immigrés occupent un emploi dans la région. Ils sont nés en premier lieu au Maroc (16 %), au Portugal (13 %) ou en Algérie (10 %). Près de 42 % ont acquis la nationalité française. C'est le cas d'un peu plus de la moitié des immigrés natifs du Maroc ou d'Algérie.

En comptant également ceux qui sont nés dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays de l'association de libre-échange (notamment la Suisse), 62 % des immigrés en emploi ont eu librement accès à un emploi en France.

Pour les autres, soit un tiers des immigrés en emploi, leur employeur a dû effectuer des demandes de visa ou de titre de séjour, conformément à la législation.

## Beaucoup d'immigrés sont des ouvriers non qualifiés

Les immigrés occupent une palette moins large de métiers que les non-immigrés. Leurs emplois sont généralement peu qualifiés et donc moins bien payés.

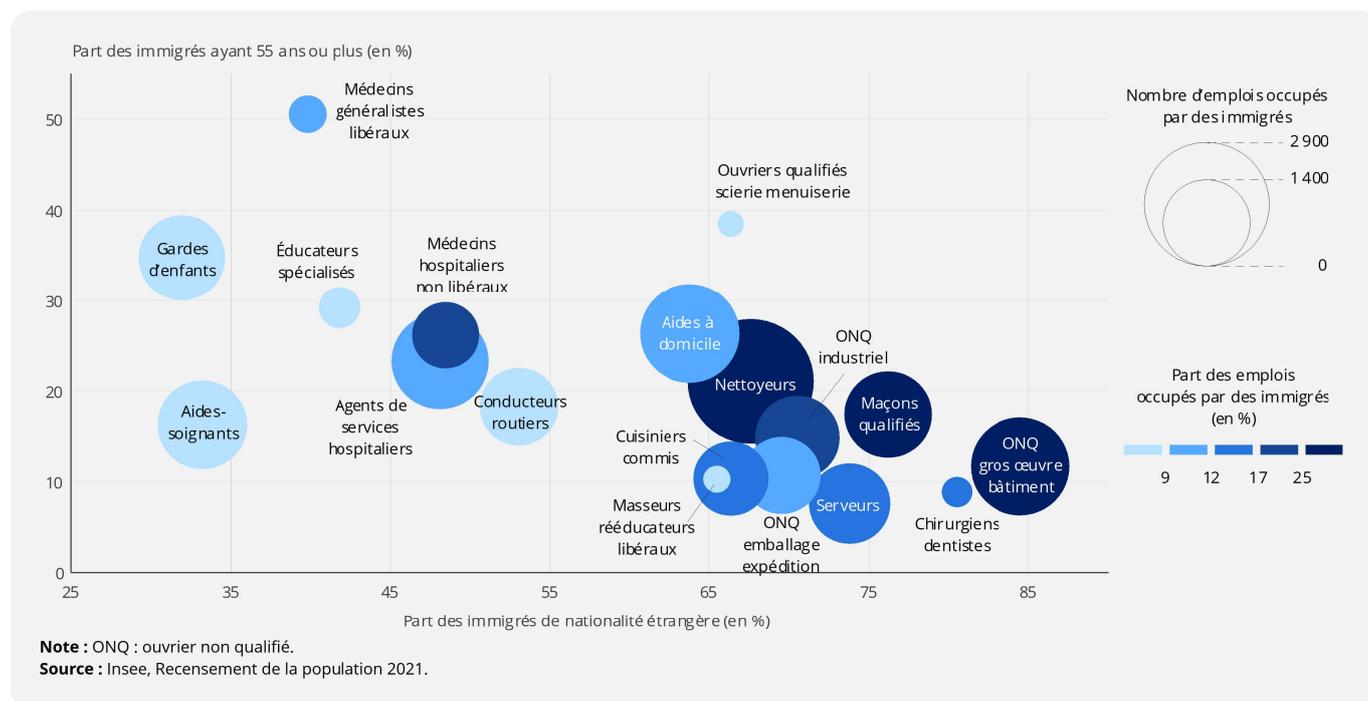
En effet, 38 % sont ouvriers contre 24 % pour les non-immigrés. En outre, la moitié sont des ouvriers non qualifiés. Dans la région, un ouvrier non qualifié à temps plein gagne en moyenne 1 425 € nets par mois, soit 610 € de moins que l'ensemble des autres salariés. De plus, chez les immigrés, on compte moins de professions intermédiaires.

## Agents de nettoyage, ouvriers du bâtiment, aides à domicile

Dans la région, 7 % des emplois sont occupés par des immigrés. Le métier qu'ils exercent le plus est celui d'agent de nettoyage. Ils sont 2 900, soit 31 % des effectifs.

La construction est le secteur qui compte le plus d'immigrés avec 8 100 employés, essentiellement des ouvriers non qualifiés des travaux publics, maçons, peintres, avec plus de 20 % des effectifs.

## ► 2. Nombre, part et caractéristiques des immigrés en emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Le deuxième secteur est celui des établissements médico-sociaux et des services à domicile, employant 6 900 immigrés. Aides ménagères à domicile, assistantes maternelles, agents de service, ou encore aides-soignants, comptent de 8 à 10 % d'immigrés. 5 900 immigrés travaillent dans l'hébergement-restauration. Ils exercent dans les cuisines (cuisiniers, commis, plongeurs), et également en service de salle. Au total, près de 17 % des personnes travaillant dans les cuisines sont des immigrés. Le secteur de la santé humaine a recours à 4 500 immigrés. Près des trois quarts contribuent au fonctionnement du milieu hospitalier, principalement en tant qu'agents de service, aides-soignants ou infirmiers, mais aussi praticiens. Près de 1 290 immigrés sont médecins, soit 16 % de la profession dans une région par ailleurs en déficit de professionnels de santé. La moitié n'a pas acquis la nationalité française. Par ailleurs, plus d'une centaine d'immigrés sont dentistes, soit 12 % de la profession et 200 sont masseurs-kinésithérapeutes, soit 8 %. Ces métiers disposent souvent de conditions de travail difficiles et/ou d'horaires irréguliers, en particulier dans le bâtiment, les services à la personne et à l'hôpital. De plus, les immigrés sont plus souvent touchés par la précarité puisqu'ils représentent environ 16 % des travailleurs intérimaires.

### Davantage de déclassements professionnels

Les deux tiers des immigrés ont un contrat stable. Ce taux est de 75 % chez les autres actifs occupés. Ils sont très concernés par le **déclassement professionnel**. En effet, 26 % sont surdiplômés contre 22 % pour les non-immigrés. Des diplômes ou qualifications de leur pays d'origine non reconnus et la barrière de la langue peuvent les avoir incités à accepter un emploi en dessous de leur compétence. Un tiers des immigrés des professions intermédiaires sont en situation de déclassement. Dans les activités administratives et commerciales en entreprises, ils le sont bien davantage que les non-immigrés. À l'inverse, les ouvriers immigrés occupent deux fois plus souvent des métiers pour lesquels ils sont sous-diplômés, notamment lorsque les difficultés de recrutement sont fortes. Dans le nettoyage, plus de la moitié n'a aucun diplôme. Les immigrés accèdent moins souvent au métier de cadre que les non-immigrés, qu'ils aient le niveau attendu de diplôme ou non. La promotion professionnelle leur est donc plus difficile. Ainsi, 36 % des cadres immigrés sont en situation de surclassement contre 55 % parmi les non-immigrés. ●

David Brion (Insee)

### ► Définitions

La **population active** regroupe les personnes en emploi et les personnes au chômage.

Le **taux d'activité** rapporte la population active d'une classe d'âge à la population correspondante totale.

Le **taux d'emploi** rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale.

Une personne est en situation de **déclassement professionnel** (ou surdiplômé) lorsque le diplôme qu'elle détient est plus élevé que celui attendu pour le métier exercé. Voir la publication d'Occitanie :

« [Un salarié sur cinq est en situation de déclassement professionnel](#) »

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://insee.fr)

### ► Pour en savoir plus

- « [L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers](#) », Chiffres-Clés, Août 2024.
- Ulrich A., Ville H., « [Les immigrés en Bourgogne-Franche-Comté : plus diplômés qu'avant et toujours en difficulté pour l'emploi](#) », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 91, Octobre 2019.

